

1. APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire Marie-Victorin veut établir un partenariat avec une ou des entreprises spécialisées dans la fabrication ou la distribution d'ordinateurs et de moniteurs. L'objectif recherché est d'offrir aux écoles, aux centres et aux unités administratives de la Commission scolaire l'accès à un ou à des fournisseurs pour l'approvisionnement en équipements informatiques et en prestations associées. La ou les entreprises devront livrer, sur demande, dans les écoles, les centres et les unités administratives de la Commission scolaire. L'entente de partenariat est d'une durée d'une année.

La ou les entreprises choisies devront fournir des micro-ordinateurs de table et portatifs parmi les marques suivantes : Dell, HP, IBM, Lenovo, Toshiba, ainsi que des moniteurs. Les ordinateurs devront obligatoirement être :

- Référencés dans le «Hardware Compatible List» (HCL) publiée par Microsoft ;
- Équipés de processeurs de marque INTEL.

Pour des fins de soutien technique, la Commission scolaire Marie-Victorin souhaite limiter la disparité de ces équipements informatiques. Tout distributeur est invité à limiter ses sources d'approvisionnements en marques ou types d'architecture et composantes.

Le cahier des charges, les documents de soumission et les autres documents peuvent être obtenus au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin à compter du 11 septembre 2006, du lundi au jeudi, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h et les vendredis de 9 h à 12 h au :

Service des ressources financières et de l'approvisionnement – 1^{er} étage
A l'attention de Laurier Boulet
13, rue Saint-Laurent Est
Longueuil (Québec) J4H 4B7

Pour être valablement reçues, les soumissions devront être remises de main à main, au Service des ressources financières et de l'approvisionnement (1^{er} étage), jusqu'à 10 h 59 le 29 septembre 2006, à l'attention de Laurier Boulet.

Les soumissions seront ouvertes le 29 septembre 2006 à 11 h au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin à l'adresse suivante :

Salle Des Lys – 1^{er} étage
13, rue Saint-Laurent Est
Longueuil (Québec) J4H 4B7

La Commission scolaire Marie-Victorin ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre soumission. Elle se réserve le droit de demander de nouvelles soumissions si elle le juge à propos et ce, sans encourir aucune obligation de quelque sorte envers les soumissionnaires.

La directrice du Service des technologies de l'information,

Lucie Demers